

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ETAT DANS LE VAL D'OISE

Juillet 2010 - n° 22 du 16 juillet 2010
publié le 16 juillet 2010

Préfecture du Val d'Oise
Direction du Pilotage des Actions de l'Etat
Bureau de Liaison des Services de l'Etat
Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE

☎ 01 34 20 29 39
✉ 01 34 24 06 87
mél : courrier@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture et sous-préfectures
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.pref.gouv.fr

DIRECTION DU PILOTAGE DES ACTIONS DE L'ETAT

Bureau de liaison des services de l'Etat

Arrêté n° 10-124 en date du 15 Juillet 2010 donnant délégation de signature à Mme Fatiha BENATSOU, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet du Val d'Oise	1
Arrêté n° 10-125 en date du 15 Juillet 2010 modifiant l'arrêté n° 10-100 du 1er juillet 2010 donnant délégation de signature à M. Jean-Yves LE NOAN, directeur du respect des lois et des libertés locales	3
Arrêté n° 10-126 en date du 15 Juillet 2010 modifiant l'arrêté n° 10-101 du 1er juillet 2010 habilitant certains agents de la direction du respect des lois et des libertés locales, à représenter le préfet auprès des juridictions administratives et judiciaires	5
Arrêté n° 10-127 en date du 15 Juillet 2010 donnant délégation de signature à M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise pour l'exécution des fonctions d'ordonnateur secondaire	7
Arrêté n° 10-128 en date du 15 Juillet 2010 donnant délégation de signature à Mme Michèle LANZA, attachée principale, secrétaire générale de la sous-préfecture du Pontoise	10
Arrêté n° 10-129 en date du 15 Juillet 2010 fixant la liste des agents composant la direction départementale de la cohésion sociale du Val d'Oise au 1er juillet 2010	13
Arrêté n° 10-130 en date du 15 Juillet 2010 fixant la liste des agents composant la direction départementale de la protection des populations au 1er juillet 2010	18
Arrêté n° 10-131 en date du 15 Juillet 2010 fixant la liste des agents composant la direction départementale des territoires du Val d'Oise au 1er juillet 2010	22

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement durable

Arrêté en date du 12 Juillet 2010 portant publication du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'Ouest de la Plaine de France	31
--	----

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Arrêté en date du 16 Juillet 2010 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à certains collaborateurs de M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise	33
Arrêté en date du 16 Juillet 2010 portant subdélégation de signature à certains collaborateurs de M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise (actes administratifs)	35

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE

Centre hospitalier Victor Dupouy à Argenteuil (95)

Décision n° DG/08/2010 en date du 13 Juillet 2010 donnant délégation de signature à Mme Florence LERAY pour tous les actes de gestion courante	37
--	----

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX

Division Stratégie - Maîtrise d'activité et communication

Arrêté n° 2010-05 en date du 12 Juillet 2010 donnant subdélégation de signature pour l'exécution des fonctions d'ordonnateurs aux collaborateurs de M. Paul YUNTA, directeur des services fiscaux du Val d'Oise par intérim	37
---	----



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL D'OISE

**DIRECTION DU PILOTAGE
DES ACTIONS DE L'ETAT**

Bureau de Liaison
des Services de l'Etat

ARRETE n° 10 - 124 donnant délégation de signature à Mme Fatiha BENATSOU, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet du Val d'Oise

Le préfet du Val d'Oise

**Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2005-1621 du 22 décembre 2005 relatif aux préfets délégués pour l'égalité des chances ;

VU le décret n° 2005-1646 du 27 décembre 2005 désignant les départements dans lesquels est nommé un préfet délégué pour l'égalité des chances ;

VU le décret du 4 juin 2009 nommant Mme Fatiha BENATSOU, en qualité de préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet du Val d'Oise ;

VU le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val d'Oise ;

VU le décret du 20 mai 2010 nommant M. Jean-Noël CHAVANNE, en qualité de secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-094 du 30 juin 2010 portant organisation des services de la préfecture du Val d'Oise et répartition des attributions entre ses services ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise ;

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Mme Fatiha BENATSOU, préfète déléguée pour l'égalité des chances, afin de signer toute décision ou tout document relatif à l'exercice de ses attributions en matière de cohésion sociale, d'égalité des chances, de lutte contre les discriminations et d'intégration des populations immigrées.

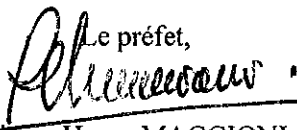
Pour l'exercice de ses attributions, Mme Fatiha BENATSOU dispose, en tant que de besoin, de la direction départementale de la cohésion sociale.

Article 2 : Afin d'assurer la suppléance ou l'intérim de M. Pierre-Henry MACCIONI, préfet du Val d'Oise, Mme Fatiha BENATSOU, préfète déléguée pour l'égalité des chances, reçoit délégation à l'effet de signer toute décision et tout document relevant des attributions de l'administration de l'Etat dans le Val d'Oise. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Fatiha BENATSOU, cette délégation est assurée par M. Jean-Noël CHAVANNE, secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise.

Article 3 : Les arrêtés n° 10-005 du 15 février 2010 et n° 10- 074 du 12 mars 2010 sont abrogés.

Article 4 : Mme la préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet du Val d'Oise et M. le secrétaire général de la préfecture du Val-d'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux délégataires et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Val d'Oise.

Cergy-Pontoise, le 15 JUL. 2010

Le préfet,

Pierre-Henry MACCIONI

PREFET DU VAL D'OISE

DIRECTION DU PILOTAGE
DES ACTIONS DE L'ETAT

Bureau de Liaison
des Services de l'Etat

**ARRETE n° 10 - 125 modifiant l'arrêté n°
10-100 du 1^{er} juillet 2010 donnant délégation de
signature à M. Jean-Yves LE NOAN, directeur du
respect des lois et des libertés locales**

Le préfet du Val d'Oise

**Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 82-213 du 12 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation des services publics dans les régions et départements ;

VU le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val d'Oise ;

VU l'arrêté n° 2010-094 du 30 juin 2010 portant organisation des services de la préfecture du Val d'Oise et répartition des attributions entre les services ;

VU la décision du 30 juin nommant M. Jean-Yves LE NOAN en qualité de directeur du respect des lois et des libertés locales ;

VU l'arrêté n° 10 - 100 du 1^{er} juillet 2010 donnant délégation de signature à M. Jean-Yves LE NOAN, directeur du respect des lois et des libertés locales à la préfecture du Val d'Oise ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté n° 10 - 100 du 1^{er} juillet 2010 donnant délégation de signature à M. Jean-Yves LE NOAN, directeur du respect des lois et des libertés locales à la préfecture du Val d'Oise est modifié comme suit :

Article 2 : Délégation de signature est également donnée dans le cadre des dispositions de l'article 1^{er} à :

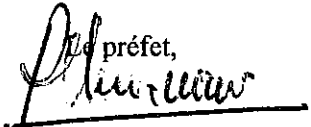
- Mme Chantal DELAUNAY, attachée principale, chef du service des relations avec les collectivités territoriales

- Mme Emilie BRAIVE, attachée, chef du bureau du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire
- Mme Annie BATTISTELLA, attachée, chef du bureau du contrôle des actes d'urbanisme
- Mme Jacqueline COCHENNEC, attachée principale, chef du service des affaires juridiques et des élections
- Mme Hélène ROLLAND, attachée, chef du bureau de l'expertise juridique et du contentieux général
- Mme Muriel GENEVIEVE-ANASTASIE, attachée, chef du bureau de la réglementation et des élections

Le reste de l'arrêté demeure inchangé.

Article 2 : M. le secrétaire général de la préfecture, M. le directeur du respect des lois et des libertés locales et M. le trésorier payeur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au délégataire et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 15 JUL. 2010

Préfet,


Pierre-Henry MACCIONI

PREFET DU VAL D'OISE

DIRECTION DU PILOTAGE
DE L'ACTION DE L'ETAT

Bureau de Liaison
des Services de l'Etat

**Arrêté n° 10 - 126 modifiant l'arrêté n° 10-101
du 1^{er} juillet 2010 habilitant certains agents de la
direction du respect des lois et des libertés locales,
à représenter le préfet auprès des juridictions
administratives et judiciaires**

Le préfet du Val d'Oise

**Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services publics de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté n° 10-094 du 30 juin 2010 portant réorganisation des services de la préfecture du Val d'Oise et répartition des attributions entre les services ;

VU le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val d'Oise ;

VU la décision du 30 juin 2010 nommant M. Jean-Yves LE NOAN en qualité de directeur du respect des lois et des libertés locales ;

VU l'arrêté n° 10 - 101 du 1^{er} juillet 2010 habilitant certains agents de la direction du respect des lois et des libertés locales à représenter le préfet auprès des juridictions administratives et judiciaires ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise ;

A R R E T E

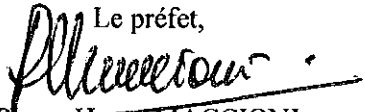
Article 1 : L'arrêté n° 10 - 101 du 1^{er} juillet 2010 habilitant certains agents de la direction du respect des lois et des libertés locales à représenter le préfet auprès des juridictions administratives et judiciaires est modifié comme suit :

Article 2 : Mme Jacqueline COCHENNEC, attachée principale, chef du service des affaires juridiques et du contentieux, Mme Hélène ROLLAND, attachée, chef du bureau de l'expertise juridique et du contentieux, Mlle Muriel GENEVIEVE-ANASTASIE, chef du bureau de la réglementation et des élections, Mme Josiane PERROT, secrétaire administrative de classe supérieure, adjointe au chef du bureau de l'expertise juridique et du contentieux, sont habilitées à représenter le préfet auprès de toutes les juridictions de l'ordre administratif et de toutes les juridictions civiles de l'ordre judiciaire (dans tous les cas où le ministère d'un avocat n'est pas obligatoire), pour les affaires relevant de la compétence du Préfet du Val d'Oise.

Le reste de l'arrêté demeure inchangé.

Article 2 : M. le secrétaire général de la préfecture et M. le directeur du respect des lois et des libertés locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux délégataires et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le **15** JUL. 2010

Le préfet,

Pierre-Henry MACCIONI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL D'OISE

DIRECTION DU PILOTAGE
DES ACTIONS DE L'ETAT

Bureau de Liaison
des Services de l'Etat

ARRETE n° 10 - 127 donnant délégation de signature à M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise pour l'exécution des fonctions d'ordonnateur secondaire

Le préfet du Val d'Oise

**Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée, relative aux lois de finances ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié, portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 modifié relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val d'Oise ;

VU le décret n° 687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile de France ;

VU l'arrêté du Premier ministre en date du 1^{er} juillet 2010 portant nomination de M. Marc LEROUX en qualité de directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise ;

VU l'arrêté n° 2010-097 en date du 30 juin 2010 portant organisation de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

VU l'arrêté n° 10 - 108 du 2 juillet 2010 donnant délégation de signature à M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise ;

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations, pour les compétences d'ordonnateur secondaire du budget du ministère de l'agriculture et de la pêche, et du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, pour l'exécution des recettes et des dépenses de son service, ci-après désignées :

Le programme 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation »

Au titre des actions :

- 01 – Prévention et gestion des risques inhérents à la production végétale (titre 3, 5 et 6)
- 02 – Lutte contre les maladies animales et protection des animaux (titre 3, 5 et 6)
- 03 – Prévention et gestion des risques sanitaires liés aux denrées alimentaires (titre 3 et 6)
- 04 – Acquisition et mobilisation des moyens scientifiques et techniques pour maîtriser les risques sanitaires (titre 3)
- 05 – Élimination des farines et des co-produits animaux (titre 3 et 6)
- 06 – Mise en œuvre de la politique de sécurité et de qualité sanitaires de l'alimentation

Le programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture »

Au titre des actions :

- 01 – Moyens de l'administration centrale (titres 2, 3 et 5)
- 02 – Evaluation de l'impact des politiques publiques et information économique (titres 3 et 5)
- 03 – Moyens des directions régionales de l'agriculture et de la forêt (titres 2, 3 et 5)
- 04 – Moyens communs (tous titres)

Le programme 134 : « Développement des entreprises et de l'emploi » (titres 3 et 5)

Article 2 : En application de l'article 44 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, M. Marc LEROUX désigne expressément par arrêté pris au nom du préfet, la liste de ses subordonnés habilités à signer les actes, s'il est lui-même absent ou empêché. Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Val d'Oise.


Article 3 : Demeurent de la compétence du préfet les ordres de réquisition du comptable public et les décisions de ne pas suivre un avis défavorable du contrôleur financier déconcentré dans les conditions fixées par l'article 13 du décret du 27 janvier 2005 susvisé.

Article 4 : Le directeur départemental de la protection des populations adressera au préfet un compte-rendu trimestriel d'utilisation des crédits pour l'exercice budgétaire.

Article 5 : L'arrêté n°10-121 du 2 juillet 2010 est abrogé.

Article 6 : M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise, M. le directeur départemental de la protection des populations et M. le trésorier payeur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au délégataire et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 15 JUL. 2010

Le préfet,

Pierre-Henry MACCIONI

PREFET DU VAL D'OISE

DIRECTION DU PILOTAGE
DES ACTIONS DE L'ETAT

Bureau de Liaison
des services de l'Etat

ARRETE n° 10 -128 donnant délégation de signature à Mme Michèle LANZA, attachée principale, secrétaire générale de la sous-préfecture de Pontoise.

Le préfet du Val d'Oise

**Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée, relative aux lois de finances ;

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié, portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n° 95-486 du 27 avril 1995 relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 19 septembre 2008 portant cessation de fonction du sous préfet chargé de mission auprès du préfet du Val d'Oise - M. WOJCIECHOWSKI Daniel ;

VU le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val d'Oise ;

VU le décret du 20 mai 2010 nommant M. Jean-Noël CHAVANNE en qualité de secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-094 du 30 juin 2010 portant organisation des services de la préfecture du Val d'Oise et répartition des attributions entre ses services ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise :

ARRETE

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Noël CHAVANNE, secrétaire général de la Préfecture du Val d'Oise, délégation est donnée à Mme Michèle LANZA, attachée principale, secrétaire générale de la sous- préfecture de Pontoise pour signer dans le ressort de l'arrondissement chef-lieu tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, ampliations, correspondances et documents se rapportant aux matières énumérées ci-après :

I - SECRETARIAT GENERAL

- Décisions de commandes et constatation du service fait en tant que prescripteur des dépenses de fonctionnement de la sous-préfecture de Pontoise imputables sur le programme 307 "Administration Territoriale" (HT2) géré sous CHORUS.

II - ADMINISTRATION GENERALE

a) Politique de la ville

- lettres relatives aux actions mises en oeuvre dans le cadre de la politique de la ville

b) Réglementation

- Distinctions honorifiques : médailles du travail (arrêtés particuliers relatifs à ces distinctions)

c) Relations avec les collectivités locales

- Accusés de réception de tous les arrêtés, délibérations, marchés, délégations de service public, budgets, décisions et autres documents (y compris ceux relatifs aux travaux subventionnés) émanant des communes et des établissements publics communaux et intercommunaux
- Lettres destinées aux maires, aux présidents des établissements publics locaux et intercommunaux les informant que les actes administratifs pris au titre de leurs collectivités et soumis au contrôle de légalité ne seront pas déférés devant le tribunal administratif
- Substitution aux maires dans les cas prévus aux articles L. 2122-34 et L. 2215-1 du code général des collectivités territoriales
- Lettres d'observations et recours gracieux adressés aux maires, aux présidents des établissements publics locaux et intercommunaux sur les actes soumis au contrôle de légalité
- Lettres d'observations aux présidents des sociétés d'économie mixte locales dans le cadre de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983
- Visa des états de notification des taux des taxes attendues par les communes et les EPCI (états 1259 et 1259 bis)
- Visa des états des dépenses éligibles au fonds de compensation de la T.V.A., établis par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale
- Paraphe des registres côtés des délibérations des conseils municipaux et des arrêtés des maires en application de l'article R121.10 du code général des collectivités territoriales
- Autorisation après avis du directeur des archives départementales de tenir les registres sus mentionnés sous forme de feuillets mobiles préalablement visés et paraphés par le représentant de l'Etat
- Désignation des délégués de l'administration au sein des caisses des écoles
- Arrêtés de subventions au titre de la dotation globale d'équipement
- Avis préalables aux désaffectations de locaux appartenant aux collectivités locales
- Autorisations de louer à titre précaire et révocable, à des non-ayants droit, des logements de fonction réservés à des instituteurs.

III - LOGEMENT

- Octroi du concours de la force publique pour l'exécution des décisions de justice en matière d'expulsion immobilière
- Dans le cadre des expulsions locatives :
 - ✓ arrêtés attribuant des indemnités et des intérêts moratoires pour défaut de concours de la force publique, après règlement amiable ou exécution de jugement rendu par le tribunal administratif
 - ✓ lettres et mémoires en défense liées à l'instruction des dossiers d'expulsions locatives ou commerciales

IV - ELECTIONS

- Récépissés de dépôt de candidatures pour les élections municipales générales et partielles
- Dans le cadre d'élections municipales partielles :
 - ✓ arrêtés de convocation de l'assemblée des électeurs
 - ✓ arrêtés de mise en place des commissions de propagande pour les communes de plus de 2 500 habitants
 - ✓ arrêtés de constitution des commissions de contrôle dans les communes de plus de 20 000 habitants
 - ✓ Lettre d'acceptation ou de refus de la démission d'un maire adjoint

Article 2 : L'arrêté n° 10-078 du 12 mars 2010 est abrogé.

Article 3 : M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise et M. le trésorier payeur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux délégataires et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le **15 JUL. 2010**

Le préfet,

Pierre-Henry MACCIONI

PRÉFET DU VAL D'OISE

PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

DIRECTION
DU PILOTAGE DES ACTIONS
DE L'ETAT

Service de la coordination
des actions de l'Etat

Bureau de liaison
des services de l'Etat

**ARRETE N° 10.123 fixant la liste des agents
composant la direction départementale de la
cohésion sociale du Val d'Oise au 1^{er} juillet 2010**

Le préfet du Val d'Oise

**Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 1^{er} juillet 2010 portant nomination de Monsieur Roger LAVOUE en qualité de directeur départemental de la cohésion sociale du Val d'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-096 du 30 juin 2010 portant organisation de la direction départementale de la cohésion sociale ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise.

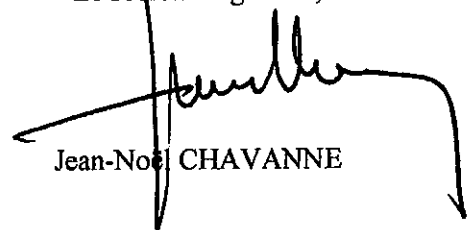
ARRETE

Article 1 : Au 1^{er} juillet 2010, la direction départementale de la cohésion sociale du Val d'Oise est composée des agents en activité dont la liste figure en annexe.

Article 2 : le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le **15** JUIL. 2010

Pour le préfet,
Le secrétaire général,



Jean-Noël CHAVANNE

**ANNEXE A L'ARRETE n° 10-129 DU 15 JUILLET 2010 FIXANT LA LISTE DES AGENTS
COMPOSANT LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE
DU VAL D'OISE AU 1^{ER} JUILLET 2010**

	NOM	Prénom	Catégorie	Corps Grade	Adm. Origine	Ministère support (origine)
1	AFERMACH	Suad	C	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	DDASS	MSS
2	ANTELME	Sylvie	C	Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement sup. 1 ^{ère} classe	DDJS	EN
3	ANTEMER	Isabelle	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	Préfecture	MIOMCT
4	BANON	Sophie	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	Préfecture	MIOMCT
5	BARRY	Wilfried	A	Inspecteur 2 ^{ème} Classe	DDJS	MSS
6	BEBEL	Souriane	C	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	DDASS	MSS
7	BESANÇON	Pierre	A	Attaché Principal d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur	DDJS	EN
8	BLACHE	Jean-Baptiste	contractuel	Agent Contractuel	DDJS	MSS
9	BONNIN	Martine	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	Préfecture	MIOMCT
10	BONNOT	Sylvaine	C	Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur 1 ^{ère} classe	DDJS	EN
11	BOT	Annick	C	Adjoint Administratif Principal de l'Education Nationale et de l'Enseignement sup. 2 ^{ème} classe	DDJS	EN
12	BOUARD	Liliane	C	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	DDASS	MSS
13	BOUCAUD	Michèle	C	Adjoint Administratif Principal	DDEA	MEEDDM
14	BOUE	Sophie	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	Préfecture	MIOMCT
15	BOUGLE	Jean-Louis	A	Professeur de Sport	DDJS	MSS
16	BRILLANT	Marie	A	Conseiller d'Education Populaire Jeunesse	DDJS	MSS
17	BUREL	Laurence	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	Préfecture	MIOMCT
18	CAILLON	Sandrine	C	Adjoint Administratif Principal de l'Education Nationale et de l'Enseignement sup. 1 ^{ère} classe	DDJS	EN
19	CANDONI	Aline	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	DDEA	MEEDDM
20	CESMAT	Corinne	C	Adjoint Administratif Principal de l'Education Nationale et de l'Enseignement sup. 2 ^{ème} classe	DDJS	EN
21	CHAMBON	Laurent	A	Conseiller Technique de service social	DDASS	MSS
22	CHARREL	Jean-Marc	A	Professeur de Sport	DDJS	MSS
23	CHOBERT	Catherine	B	Secrétaire Administratif Classe Supérieure	Préfecture	MIOMCT
24	COIQUAUD	Henriette	C	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	DDASS	DDASS
25	COUDOIN	Catherine	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	DDASS	MSS
26	COUDEL	Geneviève	A	Inspecteur hors classe de l'Action Sanitaire et Sociale	DDASS	MSS
27	DARDOL	Véronique	C	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	Préfecture	MIOMCT
28	DUVAL	Dominique	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	Préfecture	MIOMCT
29	ESQUIROL	Marie-Isabelle	C	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	Préfecture	MIOMCT
30	EUDE	Fatiha	B	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	DDJS	EN
31	FICADIERE	Jeanne	B	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	DDJS	EN
32	FLEURET	Philippe	B	Secrétaire Administratif Classe exceptionnelle	DDASS	MSS
33	FRAGER	Guillaume	A	Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse	DDJS	MSS
34	GIRARD	Jocelyne	B	Secrétaire Administratif Classe exceptionnelle	DDASS	MSS
35	GUFFROY	Didier	A	Chargé d'Enseignement d'Education Physique et Sportive	DDJS	EN
36	HADJ CHAIB	Béatrice	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	Préfecture	MIOMCT

37	HEBERT	Catherine	contractuel	Agent Contractuel	DDJS	MSS
38	HOTTEBART	Delphine	C	Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement sup. 1 ^{ère} classe	DDJS	EN
39	INDRILIUNAS	Roland	A	Professeur de Sport	DDJS	EN
40	JALLAIS	Valérie	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	Préfecture	MIOMCT
41	KLING	Thierry	A	Professeur de Sport	DDJS	MSS
42	KONG	Sunly	B	Secrétaire Administratif Classe Supérieure	DDASS	MSS
43	LABBE	Cécile	A	Attaché	Préfecture	MIOMCT
44	LAFONT	Philippe	A	Professeur de Sport	DDJS	MSS
45	LAURENCY	Michèle	A	Contractuel - Règlement Intérieur National Hors Catégorie	DDEA	MEEDDM
46	LAVERGNE	Sophie	A	Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse	DDJS	MSS
47	LAVOUE	Roger	A	Ingénieur en Chef des Travaux Publics et de l'Equipement Grade 1	DDEA	MEEDDM
48	LE LIRZIN	Françoise	B	Secrétaire Administratif Classe exceptionnelle	DDASS	MSS
49	LECOMTE	Edith	B	Secrétaire Administratif Classe exceptionnelle	DDASS	MSS
50	LEFORT	Benoît	B	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	DDJS	EN
51	LEMAITRE	Jean-Christophe	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	DDASS	MSS
52	LEOSTIC	Marie-Louise	A	Attaché	Préfecture	MIOMCT
53	LEROY	Stephanie	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	DDASS	MSS
54	LIONS	Marie	B	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	DDJS	EN
55	MAGNIFIQUE	Anne-Marie	C	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	DDASS	MSS
56	MAILLOT	Claire	A	Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale	DDASS	MSS
57	MANIER	Rachel	B	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	DDJS	MS AC
58	MARTIN	Patricia	C	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	DDASS	MSS
59	MENDY	Linda	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	Préfecture	MIOMCT
60	MENNETREY	Nicolas	A	Professeur de Sport	DDJS	MSS
61	MERLIN	Geneviève	C	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	DDEA	MEEDDM
62	MIDAVAINÉ	Sébastien	A	Professeur de Sport	DDJS	MSS
63	MILLE	Charlyne	A	Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale	DDASS	MSS
64	MOITROT	Bernard	C	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	DDEA	MEEDDM
65	NEVEU-LEMAIRE	Philippe	A	Attaché	Préfecture	MIOMCT
66	PARISI	Angelo	A	Professeur de Sport	DDJS	MSS
67	PAULMIER	Isabelle	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	DDASS	MSS
68	PINARD	Marie-Christine	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	Préfecture	MIOMCT
69	PLAVONIL	Viviane	C	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	DDASS	MSS
70	PONCET	Chantal	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	DDEA	MEEDDM
71	POULAILLEAU	Sylvie	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	Préfecture	MIOMCT
72	PREVOT	Evelyne	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	DDASS	MSS
73	QUENEHERVE	Gilles	A	Professeur de Sport	DDJS	MSS
74	RICHE	Patricia	C	Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	DDASS	MSS
75	RODIER	Denis	B	Secrétaire Administratif Classe Supérieure	DDASS	MSS
76	ROUAULT-CHARTON	Karine	A	Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale	DDASS	MSS
77	ROUX	Nadine	B	Secrétaire Administratif Classe Supérieure	Préfecture	MIOMCT
78	SCHOLTES	Valérie	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	Préfecture	MIOMCT

79	SEGUIN	Jocelyne	A	Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse	DDJS	MSS
80	SEYE	Sylvie	B	Secrétaire Administratif Classe Normale	Préfecture	Miomct
81	SIMOULIN	Muriel	B	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	DDJS	EN
82	TILLET	Christine	A	Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse	DDJS	MSS
83	TOUMI	Philippe	A	Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse Stagiaire	DDJS	MSS
84	URBANIAK	Odile	A	Professeur de Sport	DDJS	MSS
85	VADIMON	Annie	C	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	DDASS	MSS
86	WAJS	Françoise	B	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	DDJS	EN
87	WARION	Brigitte	B	Secrétaire Administratif Classe Supérieure	DDEA	MEEDDM
88	WELSCH-DURAY	Lydie	C	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	DDASS	MSS

PRÉFET DU VAL D'OISE

PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

DIRECTION
DU PILOTAGE DES ACTIONS
DE L'ETAT

Service de la coordination
des actions de l'Etat

Bureau de liaison
des services de l'Etat

**ARRETE N° 10.130 fixant la liste des agents
composant la direction départementale de
la protection des populations du Val d'Oise
au 1^{er} juillet 2010**

Le préfet du Val d'Oise

**Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 1^{er} juillet 2010 portant nomination de Monsieur Marc LEROUX en qualité de directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-097 du 30 juin 2010 portant organisation de la direction départementale de la protection des population ;

- 018

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise.

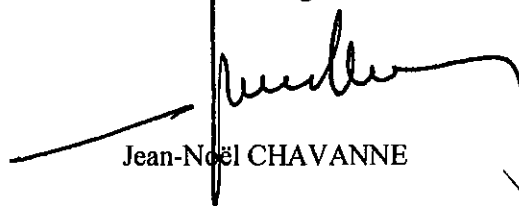
ARRETE

Article 1 : Au 1^{er} juillet 2010, la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise est composée des agents en activité dont la liste figure en annexe.

Article 2 : le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le **15 JUIL. 2010**

Pour le préfet,
Le secrétaire général,



Jean-Noël CHAVANNE

**ANNEXE A L'ARRETE N° 10-130 DU 15 JUILLET 2010 FIXANT LA LISTE DES AGENTS
COMPOSANT LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
DU VAL D'OISE AU 1^{ER} JUILLET 2010**

	NOM	Prénom	Catégorie	Corps Grade	Adm. Origine	Ministère support (origine)
1	ARGAW	Frédérique	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
2	ASSIMI	Nabil	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
3	BAILLS	Francis	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
4	BELLAY	Géraldine	B	Préposé Sanitaire Contractuel	DDSV	MAAP
5	BOURDONNÉ	Sylvie	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
6	BOUTIGHANE	Nada	A	Vétérinaire Inspecteur Contractuel	DDSV	MAAP
7	BROCHET	Véronique	C	Adjoint de Contrôle Principal	UDCCRF	MEIE
8	BRUNET	Denis	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
9	CAUDROIT	Mickaël	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
10	CHAMPAGNE	Guillaume	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
11	CHIRON	Tiphaine	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
12	DEFER	Olivier	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
13	DEKONINCK	Colette	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
14	DEPOORTER	Eliane	C	AAP de 1ère Classe	DDSV	MAAP
15	DIABIRA	Bamby	C	Adjoint de Contrôle	UDCCRF	MEIE
16	FIORDOMO	Maria	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
17	FOREST	Nicolas	A	Inspecteur Principal	UDCCRF	MEIE
18	FRAZIER	Gaëlle	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
19	GABEL	Stéphanie	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
20	GALPIN	David	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
21	GRIFFON	Anne-Marie	A	Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire	DDSV	MAAP
22	GUEGEN	Sophie	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
23	GUILLET	Dominique	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
24	HUCHOT	Nicolas	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
25	KONCKI	Philippe	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
26	LEDE	Aude	B	Technicien Sup. des Services Vétérinaires	DDSV	MAAP
27	LEGRAND	Pierre	B	Technicien Sup. des Services Vétérinaires	DDSV	MAAP
28	LE GOAS	Laurent	B	Technicien Sup. des Services Vétérinaires	DDSV	MAAP
29	LEMEAU	Marie-Françoise	B	Préposé Sanitaire Contractuel	DDSV	MAAP
30	LEMIRE	Elodie	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
31	LEMONSU	Gaël	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
32	LE RASLE	Ivan	A	Vétérinaire Inspecteur Contractuel	DDSV	MAAP
33	LEROUX	Marc	A	Directeur Départemental	UDCCRF	MEIE
34	LEVOY	Jérémy	A	Inspecteur Principal	UDCCRF	MEIE
35	LOURRY	Alain	B	Technicien Sup. des Services Vétérinaires	DDSV	MAAP
36	MARISSAL	Chantal	B	Technicien Sup. des Services Vétérinaires	DDSV	MAAP
37	MAT	Marie	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
38	MAUNOVIER	Max	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
39	MAZENS	Benoit	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
40	MAZENS	Steve	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
41	MESSIHDINE	Farida	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
42	MORMIN	Annette	C	AAP de 1ère Classe	DDSV	MAAP
43	MOUCHAGUE	Sylvain	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
44	NAUDIN	Thomas	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE

45	NOWODZIENSKI	Sabine	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
46	OPTALY	Karine	B	Préposé Sanitaire Contractuel	DDSV	MAAP
47	OUAHRANI	Redouane	A	Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire	DDSV	MAAP
48	PATHIAUX	Cécile	A	Inspecteur de Santé Publique Vétérinaire	DDSV	MAAP
49	PHILIPPART	Marie-Astrid	A	Vétérinaire Inspecteur Contractuel	DDSV	MAAP
50	PONS-GRONDIN	Elisabeth	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
51	RADENAC	Marie	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
52	RAOUX	Lionel	B	Technicien Sup. des Services Vétérinaires	DDSV	MAAP
53	REMBES	Valérie	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
54	REYNAUD	Valérie	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
55	RUSSO	Julien	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
56	SABINIARZ	Jan	A	Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement	DDSV	MAAP
57	SEUX	Joël	B	Contrôleur	UDCCRF	MEIE
58	STAWICKI	Karine	C	Adjoint de Contrôle	UDCCRF	MEIE
59	TOUTAIN	Christophe	B	Secrétaire Administratif	DDSV	MAAP
60	TYBURSKI	Corinne	B	Technicien Sup. des Services Vétérinaires	DDSV	MAAP
61	VEYRENC	Nathalie	A	Inspecteur	UDCCRF	MEIE
62	VOUILLOUX	Jean-Marie	A	Directeur Départemental de 2 ^{ème} classe	UDCCRF	MEIE
63	WURSTHORN	Corinne	B	Technicien Sup. des Services Vétérinaires	DDSV	MAAP

PRÉFET DU VAL D'OISE

PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

DIRECTION
DU PILOTAGE DES ACTIONS
DE L'ETAT

Service de la coordination
des actions de l'Etat

Bureau de liaison
des services de l'Etat

**ARRETE N° 10-131 fixant la liste des agents
composant la direction départementale des
territoires du Val d'Oise au 1^{er} juillet 2010**

Le préfet du Val d'Oise

**Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 1^{er} juillet 2010 portant nomination de Monsieur Emmanuel MOULIN en qualité de directeur départemental des territoires du Val d'Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-095 du 30 juin 2010 portant organisation de la direction départementale des territoires ;

0 2 2

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise.

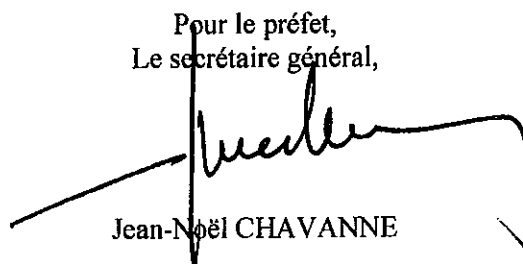
ARRETE

Article 1 : Au 1^{er} juillet 2010, la direction départementale des territoires du Val d'Oise est composée des agents en activité dont la liste figure en annexe.

Article 2 : le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 15 JUIL. 2010

Pour le préfet,
Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Noël Chavanne', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right and a vertical stroke extending downwards.

Jean-Noël CHAVANNE

**ANNEXE A L'ARRETE n° 10-131 DU 15 JUILLET 2010 FIXANT LA LISTE DES AGENTS
COMPOSANT LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU VAL D'OISE
AU 1^{ER} JUILLET 2010**

	NOM	Prénom	Catégorie	Corps Grade	Adm. Origine	Ministère support (origine)
1	ABENZOAR	Manuelle	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
2	AGRO	Laurence	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
3	ALBENQUE	Isabelle	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
4	ALLICO	Annick	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
5	ANGOT	Evelyne	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
6	ANTOINE	Bernard	B	Contrôleur	DDEA	MEEDDM
7	ARUNACHALAM	Batmavady	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
8	BAHOUS	Djamila	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
9	BAILEY	Guillaume	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
10	BAJARD	Michel	A	Ingénieur	DDEA	MAAP
11	BALLEY	Caroline	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
12	BANBUCK	Maritza	C	Adjoint Administratif	DDEA	MAAP
13	BARBE	Liliane	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
14	BARDIN	Geneviève	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
15	BARRIER	Irène	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
16	BARTHELEMY	Patricia	A	Ingénieur	DDEA	MAAP
17	BARTOUX	Catherine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MAAP
18	BASTIEN	Véronique	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
19	BAUFILS	Jean-François	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
20	BEDRANE	Djafar	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
21	BEECKMANS	Claude	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
22	BEIL	Martine	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
23	BEKHADRA-TIZI	Samira	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
24	BELLIS	Stéphanie	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
25	BERNARD	Patrick	A	Cadre A Technique (FPT)	MAD CG	CG95
26	BERRUTO	Flore	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
27	BERTHOL	Simonne	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
28	BERTON	David	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
29	BESSIS	Bruno	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
30	BLARY	Gérard	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
31	BLIRANDO	Myriel	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
32	BLOTIN	Myriam	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
33	BOCKOR	Hélène	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
34	BONJAN	Pascale	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
35	BONNETAUD	Nicole	B	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
36	BONNIER	Daniel	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
37	BORYCKI	Marie-Claude	A	Attaché	PREF	MIOMCT
38	BOUCHON	Lionel	B	Personnel non titulaire	DDEA	MEEDDM
39	BOUCHOUCHA	Annie	B	Technicien Supérieur	DDEA	MAAP
40	BOULAY	Fabrice	C	Agent Technique	DDEA	MAAP
41	BOURDEAU	Jean-Paul	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
42	BRAGANTI	Sara	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
43	BRETAGNE	Martine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MAAP
44	BRETON	Corinne	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
45	BRIGAS	Martine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM

46	BRION	Elodie	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
47	BRYCHCY	Michel	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
48	BUSSEUIL	Gwénael	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
49	CABOS	Marie-Pierre	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
50	CADIO	Claude	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
51	CAPRON	Michèle	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
52	CARBON	Alain	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
53	CARDOSO	Maria	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
54	CAROUGE	Daniel	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
55	CAROUGE SANCHEZ	Maud	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
56	CARTIER	Bruno	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
57	CATOUILLARD	Johan	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
58	CHAIZE	Dominique	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
59	CHAMBELLAND	Marie-Claude	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
60	CHARLIER	Marie-Françoise	A	Attaché	DDEA	MAAP
61	CHASSELAT	Philippe	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
62	CHAUVEAU	Pascal	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
63	CHESNEAU	Annie	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
64	CHEVALIER	Nathalie	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
65	CHEVALLIER	Christian	B	Technicien Supérieur	DDEA	MAAP
66	CHEVALLIER	Madeleine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MAAP
67	CIVINO	Michel	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
68	CLEMENT	Alain	A	Ingénieur	DDEA	MAAP
69	COLLIN	Florent	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
70	COLLYMORE	Idelma	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
71	COLOMBIER	Philippe	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
72	COPPRY	Jean-Louis	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
73	COQUILLON	Nathalie	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
74	COUBLE	André	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
75	COUBLE	Marie-Céline	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
76	COUCOUREUX	Jean-Louis	A	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
77	COURTIN	Nadine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
78	COUTIER	Nicole	B	Technicien Supérieur	DDEA	MAAP
79	CULEMBOURG	Céline	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
80	DA COSTA ALVES	Dalila	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
81	DAGNELIE	Françoise	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
82	DANIEL	Nadine	C	Adjoint Administratif	PREF	MIOMCT
83	DARIBO	Violetta	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
84	DARROY	Alice	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
85	DAVIAU	Martine	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
86	DAVID-NILLET	Dominique	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
87	DE RIBBENTROP	Annick	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
88	DEFIOLLE -DERAY	Véronique	B	Secrétaire Administratif	PREF	MIOMCT
89	DELAHAYE	Jean-Claude	B	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
90	DELAHAYE-RENAUDIN	Bernard	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
91	DELASTRE	Brigitte	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
92	DELBART	Dominique	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
93	DELIER	Gilles	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
94	DELMOTTE	Annie	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM

95	DELTRUC	Bernard	B	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
96	DELVAL	Laurence	B	Secrétaire Administratif	PREF	MIOMCT
97	DEMEA	Béatrice	C	Dessinateur	DDEA	MEEDDM
98	DEMOULIN	Véronique	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
99	DENISE	Marc	B	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
100	DERAMAUX	Alexandra	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
101	DESLANCES	Lamberte	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MAAP
102	DESSAINT	Elise	A	Ingénieur	DDEA	MAAP
103	DEVIN	Bruno	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
104	DEVIN MAUZART	Dominique	A	Architecte et Urbaniste de l'Etat	DDEA	MEEDDM
105	DEZELUT	Alain	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
106	DIDRY	Simon	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
107	DREUX	Ulrich	B	Technicien Supérieur	DDEA	MAAP
108	DROZD	Christine	B	Secrétaire Administratif	PREF	MIOMCT
109	DUCLERE	Yves	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
110	DUJOLS	Daniel	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
111	DUMAS	Julien	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
112	DUPERRON	Bruno	B	Contrôleur	DDEA	MEEDDM
113	DUQUESNE	Aurélie	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
114	EMMANUEL	André	B	Contrôleur	DDEA	MEEDDM
115	EVENO	Yannick	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
116	EYROLLE	Jean-Pierre	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
117	FABRE	Catherine	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
118	FAJEAU	Marie-Claude	C	Adjoint Administratif	PREF	MIOMCT
119	FAUCHE	Aude	A	Architecte et Urbaniste de l'Etat	DDEA	MEEDDM
120	FRAMERY-BOURSE	Géraldine	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
121	FRETIGNE	Hélène	A	Attaché	PREF	MIOMCT
122	FRETIGNY	Patricia	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
123	GARDAIS	Eric	A	Ingénieur	DDEA	MAAP
124	GARSANI	Alain	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
125	GAVOILLE	Caroline	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
126	GAVORY	Jeanine	B	Secrétaire Administratif	PREF	MIOMCT
127	GELLY	Martine	B	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
128	GENELOT	Aurélie	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
129	GILLE	Didier	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
130	GILLOT	Glwadys	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
131	GIMARD	Marie-Odile	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
132	GIROUX	Emmanuelle	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
133	GIUMMO	Mireille	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
134	GOAZIOU	Christiane	C	Dessinateur	DDEA	MEEDDM
135	GOMONT	Nadia	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
136	GONCALVES	Dominique	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
137	GORDON	Christine	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
138	GOUFFRAN	Marlène	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
139	GRAU	Alain	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
140	GRENTHE	Michel	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
141	GUILLOU	Marie	C	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
142	GUSTAVE	Line	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
143	GUYOT	Sylvie	C	Adjoint Administratif	PREF	MIOMCT
144	HAAS	Gérard	C	Dessinateur	DDEA	MEEDDM
145	HADDOUCHE	Lorène	C	Adjoint Administratif	PREF	MIOMCT

146	HAILLOT	Sylviane	B	Secrétaire Administratif	PREF	MIOMCT
147	HANNEQUIN	Valérie	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
148	HAVEZ	Frédéric	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
149	HELLEISEN	Isabelle	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
150	HENRY	Corinne	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
151	HENRY	Nathalie	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
152	HERRERO	Sandra	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
153	HERVAN	Fabrice	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
154	HINGRAT	Brigitte	C	Adjoint Administratif	PREF	MIOMCT
155	HUSSON	Monique	A	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
156	IRIARTE	Muriel	B	Technicien Supérieur	DDEA	MAAP
157	JABAUD	Anne-Marie	C	Adjoint Administratif	DDEA	MAAP
158	JANICKI	Françoise	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
159	JANVIER	Marie-Laure	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
160	JOCTEUR	Alain	B	Contrôleur	DDEA	MEEDDM
161	JOSON	Frédérique	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
162	JOUDIOU	Catherine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
163	JOUET	Nathalie	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
164	KANCEL-DIOMAR	Barbara	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
165	KELOUFI	Houcine	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
166	KHSIBA	Karim	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
167	KOLLER	Dominique	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
168	KOMINEK	Nicole	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
169	KONIECZNY THOMAS	Elise	B	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
170	KROUN	Bernadette	C	Dessinateur	DDEA	MEEDDM
171	LABIDI	Mona	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
172	LABINSKY	Yvelise	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
173	LAC	Albert	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
174	LACAILLE	Vincent	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
175	LADAGUE	Annick	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
176	LADRET	Martine	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
177	LAUNAY	Denis	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
178	LAURENT	Martine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
179	LAVENU	Annick	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
180	LE BAS	Josette	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
181	LE CORRE	Marie-Christine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
182	LE MAREC	Nicole	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
183	LE PHILIPPE	Françoise	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
184	LE-MESTRE	Lysiane	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
185	LEBOUCHER	Stéphanie	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
186	LECLERC	Eric	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
187	LECLERC-DURAND	Pascale	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
188	LECLERCQ	Axel	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
189	LECLERCQ	Catherine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
190	LEDANOIS	Virginie	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
191	LEDOUX	Arnaud	B	Technicien Supérieur	DDEA	MAAP
192	LEDOUX	Carole	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
193	LEDOUX	Sophie	B	Technicien Supérieur	DDEA	MAAP
194	LEFORT	François	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM

195	LE GALL	Jean-Yves	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MAAP
196	LE GRAND	Nicolas	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
197	LELAURE	Liliane	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
198	LEMIRE	Christine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
199	LEMIRE	Christine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
200	LEPENDU	Christelle	C	Adjoint Administratif	DDEA	MAAP
201	LEROY	Marlène	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
202	LESTE-LASSERRE	Hélène	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
203	LETELLIER	Béatrice	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
204	LHARIDON	Alain	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
205	LOUVETON	Francis	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
206	LUCAS	Brigitte	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
207	MAES	Claudine	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
208	MAILLARD	Francis	C	Dessinateur	DDEA	MEEDDM
209	MAKHLOUF	Chantal	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
210	MALEBE	Maurice	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
211	MARCELET	Marie-Claude	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
212	MARTIN	Mauricette	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
213	MARTINEZ	Michel Bernard	A	Ingénieur	DDEA	MAAP
214	MAUPATE	Yvan	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
215	MENNETRIER	Catherine	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
216	MERA	Joseph	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
217	MERRA	Michelle	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
218	MICHEL	Jean Victor	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
219	MIRANDELLE	Martine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
220	MONIER	Andrea	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
221	MONZA	José	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
222	MOREAU	Didier	A	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
223	MOREL	Françoise	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
224	MORICE	Sylvie	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
225	MOULET	Laure	A	Agent contractuel	DDEA	MAAP
226	MOULIN	Emmanuel	A	Ingénieur	DDEA	MEEDDM
227	MUR	Jean-Michel	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
228	MYOUX	Jacky	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
229	NDOYE	Macoumba	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
230	NICOISE	Leïla	B	Secrétaire Administratif	PREF	MIOMCT
231	NICOLAS	Janique	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
232	NOEL	Michèle	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
233	NOULLEZ	Marie Catherine	C	Dessinateur	DDEA	MEEDDM
234	OOGHE	Grégory	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
235	OSTER	Patrick	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
236	PALLADINO	Rolland	B	Technicien Supérieur	DDEA	MAAP
237	PASEK	Chantal	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
238	PERRET	Josiane	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
239	PETCHINIOUCK	Eric	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
240	PETITJEAN	Nadine	C	Adjoint Administratif	PREF	MIOMCT
241	PEYRAUD	Brigitte	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
242	PEZET	Dominique	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
243	PHILETAS	Cleis	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
244	PIALOT	Claudine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM

245	PICHON	Patricia	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
246	PIEDVACHE	Rémy	A	Agent contractuel	DDEA	VNF
247	PIERRE	Marinette	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
248	PIERSON	Stéphanie	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
249	PIRIOU	Anne-Marie	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
250	POLI	Bruno	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
251	PORCHER	Adrien	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
252	PRADAL	Hervé	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
253	PREVAUTEL	Martine	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
254	PRUVOT	Amélie	C	Dessinateur	DDEA	MEEDDM
255	RAIMBOUX	Jean-Jacques	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
256	RAK-LECLER	Elisabeth	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
257	RAMAULLY	Laurence	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
258	RAVAT	Patricia	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
259	RAYNAL	Yves	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
260	RAYON	Ghislaine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
261	RAZAFIMBELO	Michel	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
262	REBOURSIN	Liliane	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
263	RENAULT	Annie	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
264	RIBEIRO	Manuella	C	Adjoint Administratif	DDEA	VNF
265	RICCHELLI	Sylvie	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
266	RICHARME	Guy	B	Technicien Supérieur	DDEA	MAAP
267	RIEU	Pascale	A	Attaché	PREF	MIOMCT
268	RISSOUANT	Wilfried	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
269	RIVIERE	Martine	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
270	ROBICHON	Alain	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
271	ROCHET	Isabelle	A	Délégué Permis de Conduire	DDEA	MEEDDM
272	RODDE	Marie-Hélène	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
273	ROGER	Evelyne	C	Adjoint Administratif	DDEA	MAAP
274	ROSTAL	Cédric	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
275	ROUXEL	Philippe	B	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
276	SAGNET	Jean-Louis	B	Contrôleur	DDEA	MEEDDM
277	SAINT DENIS	Sandrine	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
278	SAINTANGE	Yvette	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
279	SARMEZAN	Jocelyne	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
280	SAVARY	Isabelle	C	Dessinateur	DDEA	MEEDDM
281	SEMONT	Jean-Baptiste	A	Attaché	DDEA	MEEDDM
282	SERIES	Brigitte	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
283	SOPTA	Aubert	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
284	SOREL	Yves	B	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
285	SPINELLI	Marie-France	B	Agent contractuel	DDEA	MEEDDM
286	SUCHAIL	Nathalie	A	Ingénieur	DDEA	MAAP
287	TEXIER	Solange	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
288	TRELCAT	Francine	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
289	TRIMBOUR	Jean-Marie	B	Secrétaire Administratif	DDEA	MEEDDM
290	VAUQUELIN	Moreno	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
291	VERMERSCH	Isabelle	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
292	VERNIER-BOUILLET	Christine	C	Dessinateur	DDEA	MEEDDM
293	VIGUIER	Jöelle	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
294	VINAZZA	Francine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM

295	WATTIAUX	Laetia	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
296	WOLFF	Martine	C	Adjoint Administratif	DDEA	MEEDDM
297	YAKOUB	Ibrahim	B	Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière	DDEA	MEEDDM
298	ZALEWSKI	Bernard	B	Technicien Supérieur	DDEA	MEEDDM
299	ZELINSKY	Marion	A	Attaché	DDEA	MEEDDM



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU VAL D'OISE

Direction Départementale
des Territoires

Service Urbanisme, Aménagement et
Développement Durable

LE PREFET DU VAL D'OISE

Officier de la légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

ARRETE PORTANT PUBLICATION DU PERIMETRE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DE L'OUEST DE LA PLAINE DE FRANCE

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.122-3, R.122-12 et R.122-13,

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mars 1991 autorisant la création du syndicat intercommunal d'études et de programmation de l'Ouest de la Plaine de France,

VU l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2001 transformant le syndicat intercommunal en syndicat mixte d'études et de programmation (SMEP) de l'Ouest Plaine de France,

VU les statuts du SMEP modifiés par arrêté préfectoral du 19 janvier 2010,

VU les délibérations du SMEP de l'Ouest Plaine de France du 29 mars 2010 prescrivant l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale sur son territoire et demandant au Préfet d'en arrêter son périmètre,

Vu la saisine du conseil général du 21 avril 2010,

Vu la délibération n°2-39 du conseil général du 25 juin 2010 approuvant le projet de périmètre du SCOT de l'Ouest de la Plaine de France,

Considérant que le périmètre de ce projet de SCOT permet la mise en cohérence des politiques publiques en matière d'aménagement et d'environnement et répond aux conditions de l'article L.122-3 du code de l'urbanisme,

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires,

ARRETE

Article 1 : Le périmètre du SCOT de l'Ouest de la Plaine de France est fixé aux 21 communes suivantes :

- Membres de la communauté de communes de l'Ouest de la Plaine de France : Bouffémont, Domont, Ezanville, Moisselles, Piscop, Saint-Brice-sous-Forêt
- Membres de la communauté de communes Carnelle – Pays de France : Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Belloy-en-France, Maffliers, Montsourt, Noisy-sur-Oise, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois
- Attainville
- Béthemont-la-Forêt
- Chauvry
- Nerville-la-Forêt
- Villiers-Adam

Article 2 : Cet arrêté sera affiché pendant un mois au siège du SMEP de l'Ouest de la Plaine de France et des mairies des communes membres concernées. Il sera également publié au recueil des actes administratifs de l'Etat. Une mention de cet affichage sera en outre insérée dans un journal diffusé dans le département. Chacune de ces formalités de publicité mentionnera le ou les lieux où le dossier peut être consulté.

Article 3 : Le dossier du SCOT pourra être consulté au siège du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation de l'Ouest Plaine de France.

Article 4 : M. le secrétaire général de la préfecture, M. le Président du SMEP de l'Ouest de la Plaine de France, Mmes et MM les maires des communes concernées, M. le Directeur départemental des Territoires sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Cergy, le 12 juillet 2010

Le Préfet



Pierre-Henry MACCIONI



PREFET DU VAL D'OISE

**Direction départementale
de la protection des
populations
DU VAL D'OISE**

**ARRETE portant subdélégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire à certains collaborateurs de M.
Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des
populations du Val d'Oise.**

Le directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles, notamment l'article 5 relatif à la direction départementale de la protection des populations ;

VU le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

VU l'arrêté du Premier ministre en date du 1^{er} juillet 2010 portant nomination de M. Marc LEROUX en qualité de directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise ;

VU l'arrêté n°2010-097 en date du 30 juin 2010 portant organisation de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

VU l'arrêté n°10-127 du 15 juillet 2010 donnant délégation de signature à M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise, pour l'exécution des fonctions d'ordonnateur secondaire ;

Sur proposition du directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise ;

A R R E T E

ARTICLE 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise, la délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire, conférée par l'arrêté susvisé n°10-127 du 15 juillet 2010, est exercée dans les mêmes conditions par :

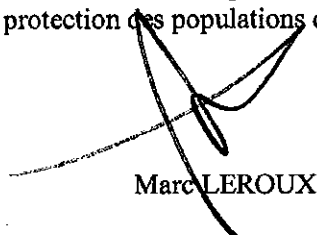
- M. Redouane OUAHRANI, Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire à la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise ;
- M. Jean-Marie VOUILLOUX, adjoint au Directeur, chargé des affaires générales et du contentieux de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise ;
- Mme Anne-Marie GRIFFON-PICARD, chef du service « Santé, protection animales et environnement » de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise.

ARTICLE 2

Le directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux délégataires et publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 16 juillet 2010

Le directeur départemental
de la protection des populations du Val d'Oise,



Marc LEROUX



PREFET DU VAL D'OISE

**Direction départementale
de la protection des
populations
DU VAL D'OISE**

**ARRETE portant subdélégation de signature à certains
collaborateurs de M. Marc LEROUX, directeur départemental
de la protection des populations du Val d'Oise (actes
administratifs).**

Le directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles, notamment l'article 5 relatif à la direction départementale de la protection des populations ;

VU le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val-d'Oise ;

VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

VU l'arrêté du Premier ministre en date du 1^{er} juillet 2010 portant nomination de M. Marc LEROUX en qualité de directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise ;

VU l'arrêté n°2010-097 en date du 30 juin 2010 portant organisation de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise à compter du 1^{er} juillet 2010 ;

VU l'arrêté n°10-108 du 2 juillet 2010 donnant délégation de signature à M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise ;

Sur proposition du directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise ;

A R R E T E

ARTICLE 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc LEROUX, directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise, la délégation de signature des actes administratifs relevant des attributions et compétences de la direction, conférée par l'arrêté susvisé n°10-108 du 2 juillet 2010, est exercée dans les mêmes conditions par :

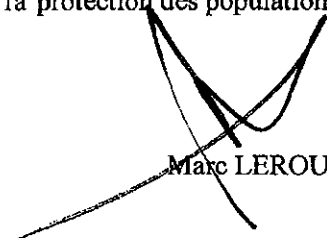
- M. Redouane OUAHRANI, Inspecteur de la Santé Publique Vétérinaire à la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise ;
- M. Jean-Marie VOUILLOUX, adjoint au Directeur, chargé des affaires générales et du contentieux de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise ;
- Mme Anne-Marie GRIFFON-PICARD, chef du service « Santé, protection animales et environnement » de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise ;
- Mme Cécile PATHIAUX, chef du service « Qualité et sécurité des aliments » de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise ;
- M. Nicolas FOREST, chef du service « Produits industriels et loyauté des transactions » de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise ;
- M. Jérémy LEVOY, chef du service « Prestations de services et protection des consommateurs » de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise ;
- Ivan LE RASLE, adjoint au chef du service « Qualité et sécurité des aliments » de la direction départementale de la protection des populations du Val d'Oise.

ARTICLE 2

Le directeur départemental de la protection des populations du Val d'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux délégataires et publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 16 juillet 2010

Le directeur départemental
de la protection des populations du Val d'Oise,


Marc LEROUX



CENTRE HOSPITALIER
VICTOR DUPOUY
ARGENTEUIL

BM/JM

DECISION DG/08/2010

Le Directeur,

Vu le contrat du 1^{ER} octobre 1999 portant nomination de madame Florence LE RAY en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière à la Direction des Ressources Humaines.

Vu la décision de délégation du Directeur à madame Valérie CHAPELLE du 28 mai 2010.

Le Directeur du Centre Hospitalier d'Argenteuil décide de donner à :

Madame Florence LERAY
A.A.H.

1 - Délégation générale :

Pour tous les actes de gestion courante entrant dans le champ de compétences de la Direction des Ressources Humaines - sauf les recrutements, l'engagement et la liquidation des dépenses et le mandatement -.

2 - Délégation particulière :

En cas d'absence de madame Valérie CHAPELLE, Directeur des Ressources Humaines, pour la signature des décisions - sauf les décisions de recrutement - et tous les autres actes concernant la gestion du personnel non médical, l'engagement et la liquidation de frais de fonctionnement, états de paie, y compris le mandatement afférent.

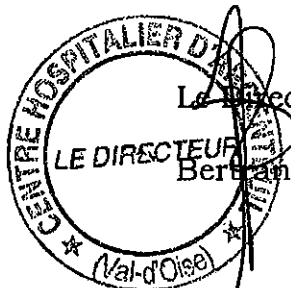
Cette délégation s'effectue sous l'autorité du Directeur , dans la limite des crédits budgétaires et dans le respect des règles de la comptabilité publique.

La présente décision prendra effet à compter du 1^{er} juin 2010 .

Article 3 :

La présente décision paraîtra au recueil des actes administratifs du département du Val d'Oise.

Fait à Argenteuil le 13 juillet 2010



Le Directeur,
Bertrand MARTIN

Le Directeur Adjoint,
Valérie CHAPELLE

L'Attachée d'Administration
Florence LE RAY

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DU VAL D'OISE
Immeuble "Le Montaigne"
6, boulevard de l'Oise
95036 CERGY-PONTOISE CEDEX
tél. ; 01 34 24 56 00
télécopie: 01 30 75 04 60
dsf.val-d'oise@dgi.finances.gouv.fr

ARRÊTÉ N° 2010-05

Le Directeur des services fiscaux du Val d'Oise,

- Vu** la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée, relative aux lois de finances ;
- Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;
- Vu** le code général des impôts en son article 410 annexe 2 ;
- Vu** le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié, portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu** le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration ;
- Vu** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 modifié relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;
- Vu** le décret du 21 janvier 2010 nommant M. Pierre-Henry MACCIONI en qualité de préfet du Val d'Oise ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1982 modifié portant règlement de comptabilité du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 19 mai 2010 portant mutation, nomination et affectation au sein de la direction générale des finances publiques
- Vu** la décision du directeur général des finances publiques du 2 juillet 2010 confiant à M. Paul YUNTA l'intérim des fonctions de directeur des services fiscaux du Val d'Oise à compter du 5 juillet 2010;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°10-123 du 5 juillet 2010 donnant délégation de signature à Monsieur Paul YUNTA, directeur des services fiscaux du Val d'Oise par intérim, pour l'exécution des fonctions d'ordonnateur secondaire ;

ARRÊTE

Article 1 – En application du décret n° 2008-158 du 22 février 2008 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, Monsieur Paul YUNTA, directeur des services fiscaux du Val d'Oise par intérim, subdélègue sa signature à :

- Monsieur Pascal ANOULIES, directeur départemental,
- Madame Anne-Marie ESCOUBET, directrice divisionnaire
- Monsieur Bruno QUEMENER, directeur divisionnaire
- Monsieur Christian PASQUEREAU, directeur divisionnaire
- Monsieur Christian SOUTRIC, directeur divisionnaire
- Madame Michèle TILMANT, directrice divisionnaire
- Madame Véronique RIOUX-POUDROUX, inspectrice principale
- Monsieur Michel RAVEZ, inspecteur départemental
- Madame Vivianne VINCENT, inspectrice
- Monsieur Pierre-André NIESS, inspecteur
- Monsieur Jacky HATET, inspecteur
- Madame Françoise MARTIN, inspectrice

s'il est lui-même absent ou empêché, à l'effet de signer tous actes relevant de sa compétence, dans la limite de leurs attributions, pour les domaines visés par l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 10-123 du 5 juillet 2010.

Article 2 – Monsieur le Directeur des services fiscaux du Val d'Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux délégataires et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Val d'Oise.

Fait à Cergy-Pontoise, le 12 juillet 2010
Le Directeur des services fiscaux par intérim,



Paul YUNTA